Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande

**Herausgeber:** Société suisse des ingénieurs et des architectes

**Band:** 131 (2005)

**Heft:** 07: Glion voie rapide

**Sonstiges** 

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 24.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

X

OR

0

## Quand l'exception devient règle



Contrairement à ce que laissent supposer les files de voitures qui se traînent lentement à proximité des portails, tout ne va pas au ralenti dans la cadre des travaux de sécurisation des tunnels de Glion: juste à côté des véhicules qui circulent au pas dans le tube ouvert, les travaux sont en effet menés à une cadence exceptionnelle dans l'autre tube. Exceptionnel, voilà certainement un adjectif qui mérite quelques réflexions dans ce contexte.

Il semble en premier lieu devoir s'appliquer au fabuleux tapage médiatique qui a précédé l'ouverture des travaux en 2004 et qui annonçait une catastrophe sans précédent dans l'histoire du trafic routier romand. A posteriori, et même s'il est vrai que de nombreux

automobilistes ont vu leurs déplacements quotidiens prolongés, force est de constater que les conséquences de la fermeture du premier tube sont restées bien inférieures aux visions apocalyptiques des Cassandre en tout genre.

Dans un second temps, on serait aujourd'hui tenté d'attribuer cet adjectif aux moyens mis en place pour réduire la durée de l'intervention - tant pour la préparation que pour l'exécution du chantier. Cependant, même si l'on peut respecter la volonté des responsables de systématiquement minimiser la gêne aux usagers¹, il semble légitime de se demander si les mesures que nous qualifions aujourd'hui d'exceptionnelles ne vont pas faire office de standard dans un très proche avenir. En effet, ne doit-on pas s'attendre à ce que les tout-puissants automobilistes imposent rapidement que de telles mesures ne fassent plus figure d'exception et que le travail intensif 24h/24 et 7j/7 devienne une règle? Si tel devait être le cas, il semble probable que de nouvelles mesures exceptionnelles seront demandées, nous entraînant dans un cycle sans fin.

Partant de ce constat peu réjouissant, les ralentissements engendrés par la sécurisation des tunnels de Glion ne devraient-ils pas plutôt nous servir à prendre un peu de recul par rapport à notre mode de vie? Notre sempiternel et étrange besoin d'aller toujours plus vite nous fait oublier qu'il y a à peine un siècle, la durée d'un trajet que nous refusons aujour-d'hui de voir augmenter de quelques minutes se comptait en heures, voire en journées.

Si notre propos n'est pas de vouloir porter un regard nostalgique sur des temps révolus, il vise en revanche à s'interroger sur notre volonté de modifier nos comportements afin de rendre réellement plus durable notre société. Et d'accepter les quelques sacrifices que cela imposerait.

Jacques Perret

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Une règle imposée par le DETEC pour les travaux d'entretien des routes nationales